Ecole élémentaire Val de Beauté

6, rue Bauÿn de Perreuse

94130 Nogent/Marne

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE**

**DU MARDI 19 OCTOBRE 2021**

PRESENTS :

**Représentant la municipalité**, Mme Delannet, maire-adjoint  Mme Carrière, DGA,

**Excusée :** Mme Pouget, IEN

**Enseignants**: Mmes et M. Abehsera, Berman, Malaizé, Jullien, Louis, Nicolas, Labrune, Ruiz, Guillermou, Simoes, Beaujard, Oberti, Mérand, Alègre, Rouimi.

**Excusé :** M.Martinez

**Représentants de parents d’élèves FCPE:** Mme Gonultas**,** M.Giordano, ,Mme Damljanovic

**Représentants de parents d’élèves Ecol o parents:** M.Strohl , Mme Loupot, Mme Khemiri,

**Représentante indépendante :** Mme Maxor-Rutard

Le conseil se tient en présentiel, dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

**La séance est ouverte à 18h15 et le nouveau conseil est installé.**

Résultats des élections : le mode de scrutin, uniquement par correspondance encore cette année n’a pas affecté la participation puisque celle-ci est en progression : 42,99 % contre 39,37% l’an passé. (242 suffrages exprimés). Cependant, comme les années passées, on constate la présence de trop nombreux bulletins nuls.

**I. Bilan de la rentrée 2021/2022**

389 élèves sont répartis sur 15 classes, pour une moyenne de 25,88.

Mouvement attendu : 2 radiations/ 2 entrées

Structure : 3 CP (25,26, 26), 3CE1 (21,22, 22,) ,3 CE2 (23, 24,25),

3 CM1 (225,27, 27), 3 CM2 (28, 29,27)

Ces effectifs sont homogènes mais un peu trop faibles.

Les opérations de carte scolaire sont entrées dans leur première phase et il n’est prévu pour le moment que 76 CP pour la prochaine rentrée. Les effectifs prévisionnels vont s’affiner au cours des mois. Un point sera fait de manière précise lors du deuxième conseil d’école. L’école se trouve d’ores et déjà en situation de perdre une nouvelle classe. Prévisions pour un total de 382 : 25,46 pour 15 classes et 27,28 pour 14.

*Question des parents :*

*→ remplacement de l’enseignante en CM2B. M.Alegre a été nommé et assurera le remplacement probablement pour l’année scolaire.*

Protocole sanitaire

Il est en place depuis la rentrée.

L’utilisation du gel hydro alcoolique est gérée par les enseignants. Le lavage de mains est réalisé à la fin de chaque récréation. Les classes se répartissent dans les espaces disponibles.

Les élèves sont tous masqués et nous avons demandé deux à trois masques par enfant avec un sac pour ranger le masque utilisé le matin. On constate régulièrement que des enfants n’en sont pas dotés et qu’il faut leur en fournir. Nous demandons aux parents d’être vigilants sur ce point car le taux d’incidence, qui permettrait aux élèves d’enlever le masque, ne baisse pas dans le Val de Marne.

En cas d’absence d’un enseignant, la limitation du brassage des élèves est préconisée ; mais ils sont trop nombreux pour être répartis sur le seul niveau ; ils le sont donc dans toutes les classes.

*Question des parents :*

*→ qualité du gel hydro alcoolique trop collant et épais : regarder la marque afin de commander une autre référence.*

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont débuté pour les classes de CE2 à CM2. Pour les CP et les CE1, après les congés d’automne.

**II. Règlement intérieur**

Modification du règlement intérieur : l'interdiction relative aux cartes de type « Pokemon » est levée. Pour rappel, les billes de type « mammouth » sont formellement interdites pour éviter tout risque de blessures.

Comme le demande le ministère de l’Education Nationale, la charte de la laïcité est jointe au règlement intérieur. Ce document reste particulièrement étudié car toujours d’actualité. Ces deux documents devront être signés par les parents.

Le règlement est adopté à l’unanimité des participants.

Le document « Que faire face à une situation de harcèlement » sera aussi communiqué aux parents et aux élèves comme l’an dernier.

*Question des parents :*

*→classe privée de la totalité de la récréation : jamais (cf règlement intérieur) ; confusion lors des jours de pluie ou avec le temps de sport pendant la récréation ?*

*→port du masque par les enseignants : obligatoire ; il arrive cependant que pour quelques moments particuliers, notamment en lecture ou pendant les dictées, les enseignants les baissent afin que les élèves puissent les comprendre.*

**III. Projets d'école et projets de l'école**

**Livret scolaire numérique**

Les bilans seront de nouveau remis de manière semestrielle.

Pour les CP : juste avant les vacances de décembre. Pour les autres niveaux, fin janvier.

Pour les CP et les CE1, les livrets seront remis aux élèves car les parents ont tous été reçus individuellement dans le cadre de la remise des résultats des évaluations nationales.

En mains propres le samedi matin 29 janvier (sous réserve de l’état sanitaire) pour les classes de CE2 à CM2.et le vendredi 24 juin au soir, avec les prix dans le cadre d’une exposition d’arts visuels de toutes les classes.

Il est rappelé que les parents doivent absolument activer le code qui leur sera remis afin de pouvoir télécharger les livrets et **les archiver** car l’école ne garde aucune copie papier. Ce code est remis uniquement pour les nouveaux inscrits à l’école ; les autres parents les ont déjà en leur possession. De plus lorsqu’un élève quitte l’école et qu’il est radié des listes, nous n’avons plus d’accès à son dossier.

**Le Projet d’Ecole 2020/2023**

Les grands axes qui seront développées sont ceux qui nous ont été demandés par l’institution : maîtrise de la langue, mathématiques, climat scolaire.

* Mathématiques : résolution de problèmes ; Escape Game/ participation à la semaine des maths/ participation à la semaine des mathématiques ; mise en place de défis sur un même niveau.
* Maîtrise de la langue : travail sur la fluidité/la compréhension/ les inférences Quart d’heure de lecture (grande cause nationale)
* Climat scolaire : former des citoyens : règles de vie/ de la cour/ de l’école ; mise en place de conseils d’élèves. Travail dans le domaine de l’EDD : collectes piles/ goûter

« zéro déchets » ; mise en place des différents parcours.

**PEAC**[[1]](#footnote-1) : mise en place d’un projet cinéma qui concerne plusieurs classes en partenariat avec le cinéma Royal Palace ; et participation d’autres classes au dispositif « école et cinéma » proposé par l’EN.

Reconduction du travail avec la MABA ;

Projets avec la bibliothèque : « lire et illustrer un conte » pour les CM1C et « la classe, l’œuvre » pour les CM1A.

Reconduction du projet avec le musée en herbe.

Projet musique et arts visuels pour les CE2 avec la Philarmonie de Paris et l’Opéra ;

Projet autour des échecs pour 13 classes.

Projet bridge pour 5 classes.

Ces projets sont financés par le budget «  projet «  de l’école ; la dépense envisagée pour cette année s’élève à 24 000 euros environ.

A noter : la bibliothèque municipale propose la livraison dans les écoles de malles constituées par thème ou avec une sélection de livres par âge pour les classes qui le souhaiteraient.

Parcours santé : lutte contre le harcèlement/ sport et handicap/ les dangers d’internet…

Parcours citoyen : conseils d’élèves/la laïcité/ participation aux commémorations

Projets liaison CM2/6éme : en attente car les conseils école/collège ne sont pas terminés.

*Questions des parents :*

*→ classe découverte des CM1 : des précisions ont été données lors des réunions de début d’année : une réunion sera organisée avec l’organisme en janvier.*

*→ fête de fin d’année/spectacles : pas de spectacle hormis la pièce de théâtre du CM1C ; une fête du jeu, sans parent, sera organisée en fin d’année ; pour les CM2, des goûters ont été organisés les années précédentes mais suspendus depuis la crise sanitaire.*

**Activités sportives**

La natation a déjà repris pour les CM2 ; ces séances devraient se terminer en décembre par le test du « savoir nager ». Il est à noter que les déplacements se font à pied pour ce niveau.

Pour les classes de CE1, entre janvier et mars puis pour les CP, entre mars et juin.

Nouveauté cette année : mise en place « d’un stage massé » pour les CE2 : six séances sur deux semaines : lundi, mardi, jeudi, du 14 au 24 mars.

Les autres activités sportives autres ont lieu chaque semaine dans le gymnase ou au stade lors des sessions d’athlétisme ou sur le plateau du gymnase Marty. L’intervenante est cette année Cécile Lafossas qui avait déjà travaillé à l’école.

**IV. Sécurité et travaux**

**Sécurité**

Nous sommes toujours en vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». Ce niveau implique qu’il peut être réalisé des contrôles des sacs aux entrées de l’école et que nous devons vérifier les identités des personnes reçues dans l’école. La vigilance doit être constante. Les sorties scolaires ne sont pas interdites que ce soit en car ou en transport en commun. En revanche, le nombre d’encadrant est augmenté.

**PPMS**[[2]](#footnote-2) : en réalité deux PPMS : un concerne la menace attentat/intrusion et l’autre les risques majeurs. Un exercice attentat/intrusion aura lieu fin novembre début décembre.

Un autre exercice concernant les risques majeurs aura lieu au deuxième trimestre. (période non définie à ce jour). Les familles seront prévenues.

Les demandes déjà faites lors des précédents conseils sont réitérées : faire des flèches à la peinture fluorescente dans le sous-sol, tout au long du cheminement vers la chaufferie, au départ de la cuisine et au départ de la porte du côté de la loge.

Pose d’un détecteur de présence (lumière) devant la porte de l’école : non fait. Mme Delannet précise que cela ne peut se faire à cause car cela risquerait de causer des nuisances aux riverains.

Incendie : exercice réalisé le 28/09/2021 : 2min42. Bien.

Un autre exercice aura lieu au deuxième semestre.

**Travaux**

Travaux réalisés lors des vacances d’été: ~~O~~

Demandes réitérées pour l’an prochain : réfection d’une ou deux classes supplémentaires / des lavabos devant salle des maîtres à recouvrir d’une résine/peinture protectrice.

Sol du gymnase demandé une nouvelle fois.

Prévision mairie pour vacances de la Toussaint : enlever et reposer des films protecteurs sur les vitres de classes du premier et du deuxième étage.

→ les enseignants ne veulent plus des films mais veulent des rideaux occultants.

En urgence : pose d’une protection sur les barreaux de la rambarde du deuxième étage. Travaux réalisés par la Région qui concernent le mur entre l’école et le LEP (deuxième semaine des congés scolaires).

**V. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l’école 14 981,32 euros.

Le 1er conseil de coopérative s’est tenu le 31/08/2020. La Présidente est Mme Oberti et Mme Morin est de nouveau mandataire.

L’adhésion et l’assurance annuelle représente 789,25 euros.

La vente de photo se déroulera dès la rentrée de novembre.

Un appel de cotisation a eu lieu et a rapporté 9 350 euros. (888 euros de moins que l’an passé, 10 238)

Chaque classe disposera de 20 euros/élève

Des abonnements ont été mis en place pour toutes les classes. (coût: environ 800 euros). Achat de livres pour participation au Prix des Incorruptibles : 900 euros.

Les représentants de parents autorisent-ils de nouveau l’achat de masques supplémentaires pour les élèves ? (dépannage en cas d’élastique cassé ou d’oubli du deuxième masque). Oui.

**VI. Divers : questions posées par les associations.**

Poids des cartables : beaucoup d’objets non scolaires dedans ; pas de solution trouvée.

Restauration scolaire : yaourt et pain. Le nombre de morceaux de pain est limité (un à deux/enfant) afin que ceux-ci goûtent réellement les plats proposés. Les yaourts ne peuvent être donnés en « rab » avant que tous les services soient passés ; sinon les élèves qui mangent en dernier risqueraient de ne plus avoir de choix.

Propreté des sanitaires : rien à signaler ; l’équipe d’entretien est très vigilante.

La séance est levée à 20h15.

Mme Morin-Iundt, directrice, Mme Gonultas, FCPE, M.Strohl, Ecol’o parents

**Prochain conseil d’école : mardi 8 février 2022, 18h15**

1. 1Le parcours d'éducation artistique et culturelle [↑](#footnote-ref-1)
2. Le plan particulier de mise en sûreté [↑](#footnote-ref-2)